

# LE CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

## Préambule :

Le conseil de vie collégienne (CVC) est une instance de représentation des élèves. Il favorise l'expression des collégiens et contribue à l'apprentissage de la citoyenneté. Le CVC agit dans le respect des valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Le principe de laïcité garantit la liberté d'expression de chacun et le respect de l'intérêt général.



Le CVC est une instance consultative qui permet aux élèves de :

1. dialoguer, échanger, débattre sur les questions relatives au collège ;
2. faire des propositions pour améliorer la vie au collège ;
3. concevoir, choisir et mener des projets dans l'intérêt de tous les élèves.

Remarque : le CVC se réunit régulièrement sur convocation.

## Composition du CVC :

Au total :

1. Elèves titulaires élus pour 1 an parmi les élèves du collège ; il n'est pas obligatoire d'être délégué de classe pour être élu ;
2. Des membres de droit adultes (principal adjointe du collège, Gestionnaire, CPE,
3. Des membres de l'établissement : enseignants, AED, personnels ATTEE.... désignés sur la base du volontariat et dont le rôle est d'accompagner les élèves, sans faire à leur place ;
4. le président du CVC est la principale du collège ;
5. le vice-président est un élève élu par les membres élèves du CVC.

## Élection du CVC :

Tous les élèves éligibles.

Ils sont élus par les délégués de classe lors d'une élection.

Les élèves sont élus par binôme donc pour être candidat il faut obligatoirement un duo avec un élève qui sera titulaire et l'autre suppléant.

Avant les élections, les candidats devront réaliser une affiche de campagne électorale avec une profession de foi où ils présentent leur programme et leurs idées.



## Les principaux apports du CVC :

Grâce au **dialogue** et au **débat**

- ✓ former à la citoyenneté
- ✓ lutter contre le décrochage scolaire
- ✓ développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire
- ✓ apaiser le climat scolaire

Impulser des projets autour de

- ✓ **la culture** (expositions, fête de fin d'année, journée des talents, journal ...)
- ✓ **la solidarité** (actions humanitaires, solidaires ...)
- ✓ l'**éducation** (orientation, heures de vie de classe, ...)
- ✓ le bien **vivre ensemble** (règlement intérieur, propreté, cantine, ...) ...
- ✓ permettre aux élèves élus de développer de nombreuses **compétences** du socle.

Le CVC est un outil parmi d'autres pour construire le parcours citoyen de nos élèves. Les élus au CVC enrichissent leur propre parcours mais pas seulement.

- ✓ Voter pour eux, c'est aussi cheminer sur ce parcours
- ✓ Interagir avec eux lors de leur campagne
- ✓ Les saisir en leur faisant part d'idées
- ✓ Collaborer avec eux sur un projet particulier ...

Il y a mille et une manières de faire en sorte pour que le CVC permette à tous les élèves du collège d'être citoyens !